



Bourgen-Bresse  
**Agglomération**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU**

**Séance du 18 janvier 2010**

Convocation en date du 11 janvier 2010

Sous la présidence de Michel FONTAINE, Président.

**Présents** : **MM.** Michel FONTAINE, Jean-François DEBAT, Jean-Paul RODET, **Mme** Sylviane CHENE (Bourgen-Bresse), **MM.** Michel CHANEL (Buellas), Jean BERARD (Dompierre-sur-Veyle), Bernard DUPIN (Jasseron), Yves BOUILLOUX (Montcet), Jean-Claude SIMONET (Montracol), **MM.** Christian BERNARD (Polliat), Gérard GAVILLON (Servas), Bernard QUIVET (St-André-sur-Vieux-Jonc), **Mmes** Cécile BERNARD (St-Denis-Les-Bourg), Monique BRUHIERE (Saint-Rémy).

**Excusés** : **MM.** Thierry MOIROUX (Bourgen-Bresse), Michel BUELLET (Lent), **Mme** Hélène CEDILEAU (Péronnas), **MM.** Christian JAMBON (Vandeins), Bernard PERRET (Viriat).

**Secrétaire de séance** : **M.** Christian BERNARD (Polliat).

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\*

**Madame Cécile BERNARD, Vice-Présidente**, expose à l'assemblée que dans le cadre des travaux d'amélioration du système d'assainissement des pré-traitements des eaux usées du Foirail de la Chambièrè, la Communauté d'Agglomération de Bourgen-Bresse a notifié le 8 septembre 2008 un marché à l'entreprise BP2E - 42600 SAVIGNEUX - pour la construction des ouvrages et la mise en œuvre des équipements de traitement des eaux usées (lot n° 1) pour un montant de 361 000 euros H.T.

**CONSIDERANT** que deux avenants ont été passés dans le cadre de ce marché pour des travaux supplémentaires pour un montant total de 41 060 euros H.T ;

**CONSIDERANT** que pour la mise en route de l'agitateur dans le poste de refoulement prévu à l'avenant n° 2, il s'avère nécessaire de tenir compte des délais d'approvisionnement du matériel et d'installation ;

**CONSIDERANT** qu'en conséquence, il convient par la passation d'un avenant n°3 au marché avec l'entreprise BP2E de prolonger le délai global d'exécution de 1,5 mois ; que cet avenant n'a pas d'incidence financière sur le montant du marché.

**Madame la Vice-Présidente** propose au Bureau, dans le cadre des attributions déléguées par le Conseil, d'approuver l'avenant n°3 à intervenir avec l'entreprise BP2E comme susmentionné et d'autoriser Monsieur le Président à signer cet avenant et les pièces afférentes.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**  
**LE BUREAU, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** l'avenant n°3 à intervenir avec l'entreprise BP2E comme susmentionné ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer cet avenant et les pièces afférentes.

Fait et délibéré en séance à la date indiquée.

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
**M. FONTAINE**

N°4

**OBJET :**  
Foirail de la Chambièrè - Amélioration du système d'assainissement des pré-traitements des eaux usées Lot n° 1 - Avenant n° 3 au marché avec l'entreprise BP2E .

Nombre de membres	
En exercice	Votants
19	13

Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur, après dépôt en Préfecture

le 22 janvier 2010

Pour le Président  
et par délégation  
Le Directeur Général  
DUPONT

